

Plus de 280 000 personnes sinistrées, dépassant les prévisions du plan de contingence

Contexte et faits majeurs

Au 30 août, 281 407 personnes (32 451 ménages) ont été affectées par les inondations consécutives aux fortes précipitations enregistrées depuis juillet dans les sept régions du pays et à Niamey, selon les estimations du Ministère de l'Action Humanitaire et de la Gestion des Catastrophes.

Les régions les plus touchées sont respectivement Maradi (104 501 sinistrés), Tahoua (41 563 sinistrés) et Dosso (40 222 sinistrés). A date, 51 personnes sont décédées dans ces intempéries.

Le bilan fait également état de 26 306 maisons

effondrées, près de 5000 ha de cultures ensevelies et plus de 4 000 têtes de bétails détruites.

En 2019 à la même période, l'on dénombrait 35 384 personnes sinistrées sur l'ensemble du pays.

Ce bilan dépasse les prévisions du Plan de contingence sur les inondations qui tablait sur 250 000 personnes susceptibles d'être affectées par les inondations cette année alors que d'importantes précipitations sont attendues, selon les services de la météorologie nationale. Ce chiffre prend en compte les actions mises en œuvre par le gouvernement portant sur la prévention et la réduction du risque à travers la construction et le renforcement des digues de protection ainsi que le curage des caniveaux.

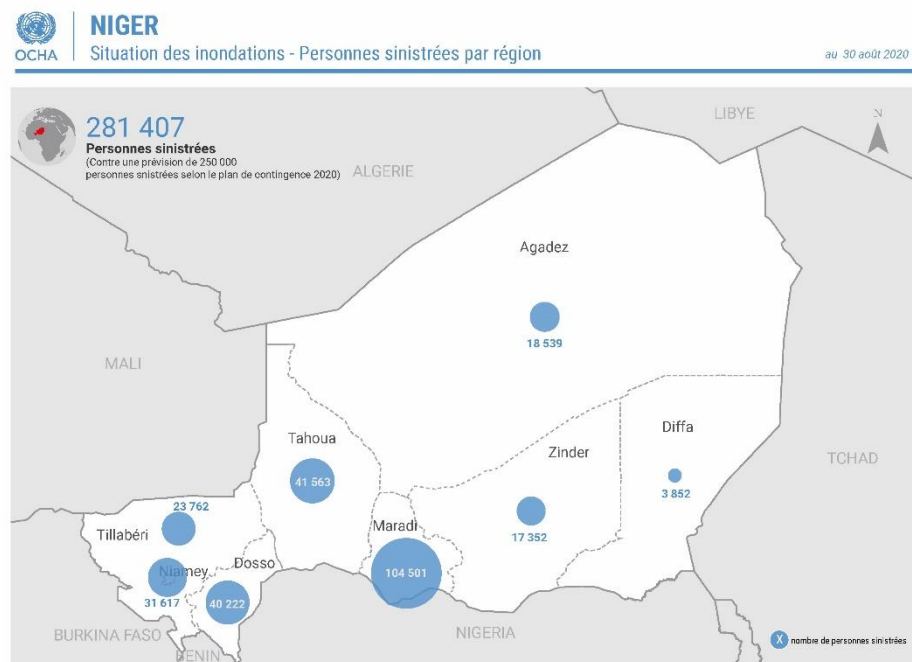
Par ailleurs, l'analyse des hydrogrammes des débits montre que cette année, la montée des eaux est fulgurante avec la même allure que celle observée en 2012, année la plus humide de ces cinquantes dernières années, ayant causé des inondations graves avec des pertes en vies humaines. Plus de 500 000 personnes ont été affectées.

Besoins et réponses humanitaires d'urgence

Pour répondre aux besoins urgents (nourriture, abris, biens non alimentaires,) des personnes affectées par ces intempéries, les autorités ont besoin de mobiliser 9,083,898,889 FCFA, soit 16,488,531.08 de dollars américains. La réponse en cours a jusque-là permis d'assister plus de 600 ménages en vivres, 2 500 ménages en biens non alimentaires et 45 ménages en abris alors que les partenaires humanitaires ont pré positionné environ 6 700 kits de biens non alimentaires pour les populations sinistrées des régions de Diffa, Maradi, Zinder et Tahoua y compris les réfugiés et personnes déplacées internes pour Niamey et Diffa plus spécifiquement.

Cette situation préoccupe au plus haut niveau les autorités du pays et le Président de la République en particulier qui a convoqué le lundi 31 août 2020, une réunion de crise sur les inondations avec l'ensemble des acteurs dont le Ministère de l'Action humanitaire et de la gestion des catastrophes, le Coordonnateur humanitaire par intérim, représentant l'Equipe humanitaire du pays, OCHA et la Protection civile.

Procédant à la synthèse des discussions, le Président de la République a fait ressortir les actions à entreprendre dans l'urgence et celles prévues dans le moyen et le long terme. En urgence, il a relevé que les populations sinistrées qui occupent les bâtiments scolaires doivent être relogées avant la rentrée scolaire en aménageant



rapidement les sites disponibles. Ensuite, une évaluation du niveau de financement est nécessaire pour établir les besoins financiers. A moyen et long terme, il s'agira d'élaborer et mettre en œuvre un schéma directeur de l'assainissement pour l'ensemble des villes du Niger, créer une commission d'études permettant de faire une analyse sur les dispositions à prendre pour éviter la répétition des inondations, construire des ouvrages de collecte des eaux, désensabler les cours d'eau (fleuves et affluents) et interdire l'occupation des zones inondables.

Le Président a réitéré que l'abondance des pluies ne doit plus être synonyme d'inondations au Niger.

En conclusion, les actions à mener sont : l'identification des zones inondables et des zones d'habitation à faible risques aux inondations, le déguerpissement des populations installées dans les zones inondables, l'amélioration de l'urbanisation, la réfection des caniveaux. A cela, il faut ajouter la construction d'un barrage pour maintenir les eaux qui déferlent sur Niamey, le partage d'informations avec la communauté humanitaire pour assurer le soutien des acteurs humanitaires aux efforts du Gouvernement afin de subvenir aux besoins des populations sinistrées et informer les partenaires de la réponse fournie et des gaps à couvrir en faisant une évaluation des besoins.



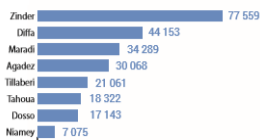
NIGER

Zones potentiellement inondables (Plan de contingence 2020)

Juin 2020

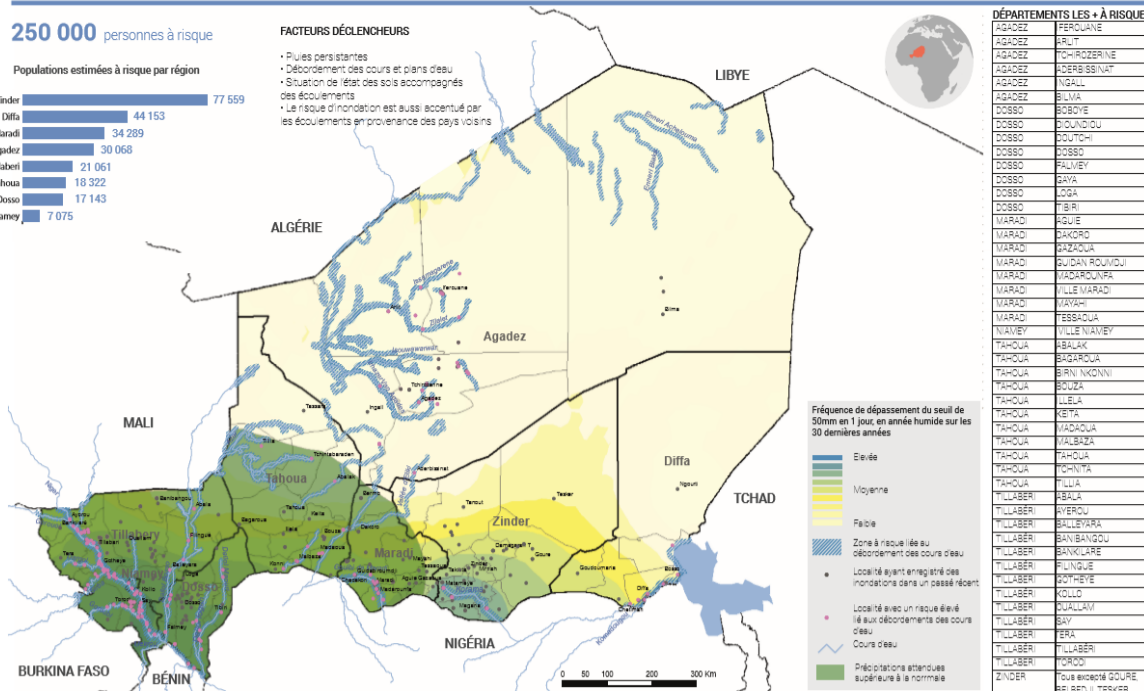
250 000 personnes à risque

Populations estimées à risque par région



FACTEURS DÉCLENCHEURS

- Pluies persistantes
- Débordement des cours et plans d'eau
- Situation de sécheresse accompagnée des écoulements
- Le risque d'inondation est aussi accentué par les écoulements en provenance des pays voisins



DÉPARTEMENTS LES + À RISQUE

AGADEZ	PEROUANE
AGADEZ	ARUT
AGADEZ	TCHIROZERINE
AGADEZ	SEBESBENAT
AGADEZ	NIAGU
AGADEZ	SILVA
DOSSO	BOBOYE
DOSSO	DOUNDOU
DOSSO	DOUTOHI
DOSSO	DOSSO
DOSSO	PAUVIE
DOSSO	SAVA
DOSSO	LOGA
DOSSO	TIBRI
MARADI	AGUIE
MARADI	DAKORO
MARADI	BAZAOUA
MARADI	BOUDAN ROUJOU
MARADI	MASSAROUNE
MARADI	VILLE MARAD
MARADI	YAYAH
MARADI	FESSAOUA
NIAMEY	VILLE NIAMEY
TAHOUA	ABALAK
TAHOUA	BAKAROUA
TAHOUA	SIRI KONONI
TAHOUA	BOUZA
TAHOUA	LELA
TAHOUA	KEITA
TAHOUA	MADAOUA
TAHOUA	MALBAZA
TAHOUA	TAHOUA
TAHOUA	SRITTA
TILLABERI	ABLA
TILLABERI	AYEROU
TILLABERI	BALLEYARA
TILLABERI	BAN BANGOU
TILLABERI	BANKILARE
TILLABERI	FLINGUE
TILLABERI	BOYEMIE
TILLABERI	KOULO
TILLABERI	KUALLAM
TILLABERI	RAY
TILLABERI	ERA
TILLABERI	TILLABERI
TILLABERI	PRODI
ZINDER	TOUR ENCHET DOURE
ZINDER	BELEDI TERKIER

Les frontières, les noms indiqués et les désignations employés sur cette carte n'impliquent pas reconnaissance ou acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies.
Date de création: 30 juin 2020. Sources: ADMAD, DMN, MH, SAR, AGRHYMET, ABN, OCHA. Feedback: ochaniger@un.org www.unocha.org/niger www.reliefweb.int

Pour constater de visu la situation sur le terrain, le Président, Issoufou a visité les sites inondés de la commune V de Niamey, mardi 1^{er} septembre. A la suite de cette visite du chef de l'Etat, les coordonnateurs des clusters visitent ce mercredi les sites de relocalisation des personnes sinistrées. Demain jeudi, le Ministre de la Santé publique, les coordonnateurs des clusters et les Agences des Nations Unies seront à leur tour sur les sites de relocalisation des personnes sinistrées.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Laura Fultang, Chargé de l'information publique, fultangl@un.org

Boubacar Hamani Abdoulaye, Associé, chargé de l'Information publique, boubacarhamani@un.org, (+227) 97 86 96 15

Ibrahima Barry, Chef de Bureau Adjoint, barry@un.org, (+227) 99 55 04 50

Les communiqués de Presse sont disponibles sur www.unocha.org ou www.reliefweb.int